

Zurich, année 2026

Conditions Générales de Vente (CGV) – Ristorante Italia

1. Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la relation juridique entre le client / hôte / organisateur, ci-après dénommé le **Client**, et la société **Buonvicini AG**, exploitante du **Ristorante Italia**, ci-après dénommé le **Restaurant**. Par souci de simplification, les présentes CGV utilisent le terme **contrat** pour toute prestation, quelle qu'en soit la nature. Seules les CGV en vigueur au moment de la conclusion du contrat font foi.

Si certaines dispositions des présentes CGV devaient être ou devenir invalides ou nulles, la validité du contrat et des autres dispositions n'en serait pas affectée. Pour le surplus, les dispositions légales applicables s'appliquent.

2. Objet du contrat / Champ d'application

Le contrat portant sur la réservation de tables, d'espaces ainsi que sur d'autres livraisons et prestations est conclu par la confirmation écrite du Restaurant ou, en cas de réservation en ligne, par la confirmation de réservation du Client.

Toute réservation effectuée le jour même de l'événement devient contraignante au moment de son acceptation par le Restaurant. Toute modification contractuelle n'est contraignante pour le Restaurant qu'après confirmation écrite. Les modifications ou ajouts unilatéraux du Client sont nuls.

3. Réservations via Foratable

À certaines périodes et pour les groupes à partir de 4 personnes, une carte de crédit est exigée à titre de garantie de réservation. Les réservations garanties par carte de crédit peuvent être annulées ou le nombre de personnes modifié sans frais jusqu'à 12 heures avant l'heure de réservation. En cas de non-présentation ou d'annulation tardive, le Restaurant se réserve le droit de facturer des frais de CHF 50.00 par personne absente.

4. Groupes / Événements

4.1 Réservations

À partir de 8 personnes, la réservation n'est valable qu'après confirmation écrite par e-mail du Restaurant. Dès lors, la réservation est considérée comme ferme. Les souhaits concernant l'emplacement des tables sont pris en compte dans la mesure du possible, sans garantie. Les groupes sont installés à de longues tables ; aucune table ronde n'est disponible.

4.2 Nombre de personnes

- Jusqu'à 14 personnes : commande **à la carte**.
- De 15 à 20 personnes : pour des raisons d'organisation en cuisine et afin d'assurer le bon déroulement de l'événement, un **menu unique de 3 à 5 plats est imposé**.

Une alternative végétarienne ou végane est proposée à partir de la carte. Les personnes souffrant d'allergies doivent être annoncées à l'avance afin que nous puissions proposer une alternative appropriée.

Il est indispensable que le nombre exact de plats soit communiqué **une semaine à l'avance**.

4.3 Modification du nombre de personnes

Nous sommes conscients que la fixation du nombre exact de participants peut s'avérer difficile. Toutefois, le nombre de personnes annoncé avant l'événement fait foi pour la facturation.

- **Groupes à partir de 15 personnes :**
Les menus étant préparés à l'avance et nécessitant l'achat de produits spécifiques ne figurant pas sur notre carte habituelle, le nombre de personnes communiqué **trois jours avant l'événement** sera facturé.
- **Groupes plus petits avec "Antipasti Misti" :**
Le nombre de personnes communiqué **un jour avant l'événement** sera facturé.
- **Modifications après confirmation :**
 - Moins de personnes que prévu : facturation du nombre annoncé.
 - Plus de personnes que prévu : facturation du nombre réel.
 - En cas d'augmentation non annoncée du nombre de convives, le service des mêmes menus ne peut être garanti.

4.4 Conditions d'annulation

Les annulations de réservations définitives doivent être effectuées par écrit. Elles sont possibles sans frais jusqu'à 12 heures avant la réservation, avec possibilité d'adapter le nombre de personnes.

4.5 Paiement

Tous les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), nets, par personne et incluent la TVA (8,1 %).

Pour les groupes, une **facture globale** est systématiquement établie. Les factures individuelles ne sont malheureusement pas possibles à partir de 8 personnes.

Le paiement peut être effectué en espèces (CHF), par bon (E-Guma) ou par carte de crédit.

Cartes acceptées : VISA, Mastercard/Eurocard, American Express, Postcard et EC Direct.

4.6 Facturation

Les factures ne peuvent être établies que pour des entreprises inscrites au registre du commerce et sous certaines conditions.

Les factures doivent être réglées dans un délai de **10 jours**. Des frais de rappel peuvent être facturés à hauteur de CHF 15.-. L'adresse de facturation correcte (y compris numéro de département le cas échéant) doit être transmise par écrit et le ticket de caisse correspondant à la consommation doit être signé sur place.

Les factures sont envoyées uniquement en Suisse.

Les événements avec une adresse de facturation à l'étranger doivent être réglés à **100 % sur place le jour de l'événement**.

Les pourboires peuvent être remis directement au personnel de service sur place. En cas de pourboire inclus sur la facture, le montant doit être indiqué sur le ticket de caisse signé.

5. Modifications mineures des prestations

En cas de changements à court terme sur le marché, dus à des ruptures de stock ou à une forte augmentation des prix, le Restaurant se réserve le droit d'adapter légèrement l'offre ou les prix.

6. Modifications et clauses additionnelles

Les CGV du Ristorante Italia peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis.

7. For juridique / Droit applicable

Le for juridique est Zurich, sous réserve d'un autre for impératif prévu par la loi.

Le droit suisse est exclusivement applicable à tous les contrats, réservations, accords complémentaires éventuels et conditions générales. Le lieu d'exécution et de paiement est le siège du Restaurant.

8. Déclaration de consentement

En confirmant votre réservation, vous acceptez les présentes Conditions Générales de Vente.

Ristorante Italia – Zeughausstrasse 61 – 8004 Zurich